



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer

Question au Gouvernement n° 520

Texte de la question

PRÉVENTION DU CANCER

M. le président. La parole est à Mme Marianne Dubois, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Marianne Dubois. Madame la ministre de la santé, la journée mondiale contre le cancer s'est déroulée lundi. À cette occasion, il convient de rappeler que le cancer est responsable d'un décès sur huit dans le monde, une mortalité supérieure à celle du sida, de la tuberculose et du paludisme réunis.

Chaque année, plus de 12 millions de nouveaux cas sont diagnostiqués et 7,6 millions d'individus meurent du cancer. En l'absence de mesures appropriées, ces chiffres pourraient atteindre 26 millions de nouveaux cas d'ici 2030, sachant que l'augmentation sera plus marquée dans certains pays défavorisés.

Aujourd'hui en France, 2 millions de personnes vivent au quotidien avec cette maladie. Pourtant, l'on guérit près de 60 % des cancers. Il convient de se féliciter de ces chiffres, mais pourraient-ils être améliorés ?

Ainsi, nul ne devrait désormais ignorer que près de 50 % des cancers sont évitables. Les principaux facteurs de risques devraient être parfaitement connus pour être combattus efficacement. C'est là le rôle de la prévention et du dépistage.

Toutefois, nos concitoyens ne sont pas égaux face au cancer, car à l'obstacle financier s'ajoute l'obstacle géographique : ainsi, de nombreuses femmes au foyer et des personnes âgées se trouvent confrontées à un véritable parcours du combattant, particulièrement en milieu rural où il faut près de six mois pour obtenir un rendez-vous. Certaines spécialités médicales, comme la gynécologie, connaissent des difficultés de recrutement du fait de la désertification médicale. Comme vous le savez, la situation s'aggrave, notamment en raison du vieillissement des praticiens et de leur départ à la retraite.

Aussi, madame la ministre, quelles mesures urgentes entendez-vous prendre pour permettre à tous nos concitoyens d'avoir accès, dans les meilleures conditions, au dépistage du cancer ? Plus globalement, comment entendez-vous remédier aux difficultés de l'accès aux soins dans notre pays ? Je vous remercie.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Madame la députée, vous avez raison de rappeler l'importance que représente le défi de la lutte contre le cancer, au niveau mondial et dans notre pays. En France, on dénombre 350 000 nouveaux cas chaque année. Nous devons faire en sorte de renforcer la prévention, tout comme nous améliorons les soins, l'accompagnement et le soutien des personnes malades. Nous devons tous nous mobiliser pour relayer des campagnes d'information et pour permettre l'accès au dépistage, partout sur le territoire. Mais je vous rejoins, madame la députée, lorsque vous dites que nous ne sommes pas tous égaux face à la prévention et au dépistage. Dans certains territoires, par exemple, ce sont plus de 65 % des femmes en âge d'y procéder qui bénéficient d'un dépistage du cancer du sein. Dans d'autres territoires, elles sont moins de 40 %.

À l'évidence, nous devons mieux cibler nos campagnes d'information et nos campagnes de dépistage. J'ai moi-même inauguré l'installation d'un nouveau mammographe dans un territoire rural, afin de marquer l'importance que j'accorde à la présence des instruments ou des centres de soins dans nos territoires ruraux, en particulier dans la lutte contre le cancer.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration du troisième plan cancer, annoncé par le Président de la

République. Il comprendra des mesures spécifiques en direction de la prévention. Il s'agit pour le Gouvernement de faire en sorte que l'égalité face à la prévention et au dépistage soit mieux assurée. Cela passe, encore une fois, par le renforcement de l'information, mais surtout par l'égal accès de tous aux structures de soins.
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 520

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 février 2013](#)